

*Barèmes soumis à la concertation*

*Maison individuelle (+ chauffage individuel et isolation des fenêtres en logement collectif)*

Geste	Prime unifiée		CITE en 2020 (puis prime à partir de 2021)	
	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes	Ménages des déciles de revenus 5 à 8	Ménages des déciles de revenus 9 et 10
<b>Systèmes à très haute performance énergétique ou environnementale – Chauffage et eau chaude sanitaire</b>	8 000 € à 11 000 €	6 500 € à 8 500 €	3 000 € à 4 000 €	<b>Non éligibles</b>
<b>Systèmes à haute performance énergétique ou environnementale – Chauffage et eau chaude sanitaire</b>	600 € à 4 000 €	450 € à 3 000 €	0 € à 1 500 €	
<b>Dépose de cuve à fioul</b>	1 200 €	800 €	400 €	
<b>Isolation de l'enveloppe du bâti</b>	40 €/m <sup>2</sup> à 120 €/m <sup>2</sup>	30 €/m <sup>2</sup> à 100 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup> à 50 €/m <sup>2</sup>	
<b>Audit énergétique</b>	600 €	450 €	200 €	
<b>Rénovation globale (exclusif de toutes les autres)</b>	Habiter Mieux Sérénité bonifié		100 €/m <sup>2</sup>	
<b>Borne de recharge pour véhicule électrique</b>	250 €	250 €	250 €	

NB : La liste des équipements et gestes d'isolation (et les barèmes associés) est détaillée en annexe.

*Barèmes soumis à la concertation*  
*Logement collectif (hors chauffage individuel et isolation des fenêtres)*

Geste	Prime unifiée		CITE en 2020 (puis prime à partir de 2021)	
	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes	Ménages des déciles de revenus 5 à 8	Ménages des déciles de revenus 9 et 10
Systèmes à très haute performance énergétique ou environnementale – Chauffage et eau chaude sanitaire	3 000 € / logt	2 000 € / logt	1 000 € / logt	Non éligibles
Systèmes à haute performance énergétique ou environnementale – Chauffage et eau chaude sanitaire	250 € à 1 000 € / logt	200 € à 750 € / logt	0 € à 350 € / logt	
Dépose de cuve à fioul	400 € / logt	300 € / logt	150 € / logt	
Isolation de l'enveloppe du bâti	40 x tant. €/m <sup>2</sup> à 120 x tant. €/m <sup>2</sup>	30 x tant. €/m <sup>2</sup> à 100 x tant. €/m <sup>2</sup>	15 x tant. €/m <sup>2</sup> à 50 x tant. €/m <sup>2</sup>	
Audit énergétique	250 € / logt	200 € / logt	100 € / logt	
Rénovation globale (exclusif de toutes les autres)	Habiter Mieux Sérénité bonifié		100 €/m <sup>2</sup>	
Borne de recharge pour véhicule électrique	250 €	250 €	250 €	

NB : La liste des équipements et gestes d'isolation (et les barèmes associés) est détaillée en annexe.

## Ménages aux ressources modestes et très modestes - Plafonds de ressource indicatifs (2019)

Plafonds de ressources en Île-de-France \*

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	20 470	24 918
2	30 044	36 572
3	36 080	43 924
4	42 128	51 289
5	48 198	58 674
Par personne supplémentaire	+ 6 059	+ 7 377

Plafonds de ressources pour les autres régions \*

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 790	18 960
2	21 630	27 729
3	26 013	33 346
4	30 389	38 958
5	34 784	44 592
Par personne supplémentaire	+ 4 385	+ 5 617